

EDITORIAL

En cette fin d'année, nous sommes pratiquement à mi parcours du mandat que vous nous avez confié en mars 2001. L'action municipale, telle que nous la vivons au sein du conseil municipal de notre petite commune est un engagement de tous les jours.

Nous devons assurer la rénovation et l'entretien du patrimoine communal (bâtiment, voirie, équipement sportif, touristique, éclairage, etc.), concilier vos demandes avec la pression fiscale, répondre à vos attentes en tant qu'habitants.

Mais, nous devons aussi être capable de nous projeter dans l'avenir. A ce titre, l'année 2005 sera une année charnière pour notre commune, car nous sommes en train de définir un véritable projet d'aménagement pour les 10 ans à venir, fixer nos orientations jusqu'aux années 2015. Nous pourrions souhaiter que cette réflexion s'inscrive dans une démarche concertée à l'échelon du bassin, mais nous avons compris depuis longtemps que la communication était impossible, que certains préféraient les études qui ne débouchent que sur d'autres études à la dynamique dont nous aurions tant besoin.

Aussi, nous avons redéfini une stratégie d'aménagement adaptée à ce contexte local qui va nous permettre de favoriser les constructions individuelles sur Agnac, d'accueillir des entreprises sur Flagnac.

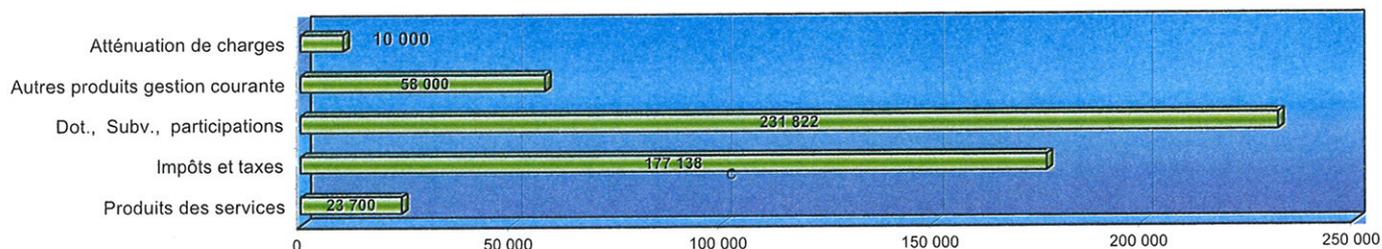
Depuis quelques années, nous faisons l'acquisition de réserves foncières afin de préparer cet avenir.

Vous nous faites confiance, nous ne voulons pas démentir.

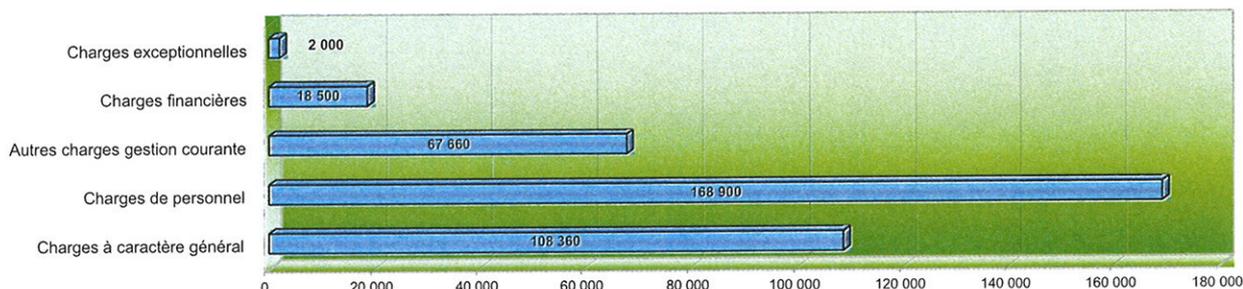
La municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2005, une bonne santé à toutes et tous.

Jean-Claude COUCHET

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



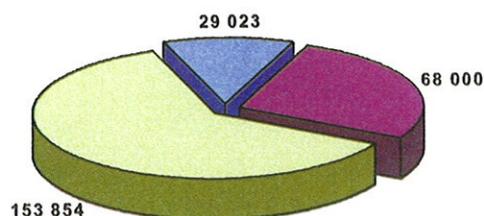
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



PROGRAMME INVESTISSEMENT

PLAN DE FINANCEMENT

PROGRAMMES	MONTANTS
Remb. capital des emprunts	57 400,00 €
Acquisition matériel	18 225,00 €
Eclairage public	14 210,00 €
Achat terrain	86 806,00 €
Aménagement Place à Agnac	10 000,00 €
Contrôle réseau assainissement Agnac	42 721,00 €
Zone d'activité	5 000,00 €
Révision du PLU	20 930,00 €
Etude aménagement Champ Grand	12 079,60 €
Dégâts dus aux inondations	10 000,00 €
Aménagement Rte Bellevue Agnac	25 000,00 €



■ Subventions ■ Fond de compensation de la TVA ■ Autofinancement

LES EMPRUNTS

BANQUE	DESTINATION	Année d'échéance	TAUX	Montant Emprunt	Remb. annuel
Caisse des Dépôts et Consignations	Aménag. 2 log. Ancienne mairie	2006	5,800	30 489,80	3 087,46
Caisse des Dépôts et Consignations	Aménag. 2 log. Ancienne mairie	2006	6,500	15 244,90	1 608,90
Crédit Agricole	Mise en sécurité terrain spectacle	2006	3,656	65 553,08	12 300,68
Credit Agricole	Travaux assainissement	2008	6,200	19 818,37	2 353,60
Caisse des Dépôts et Consignations	Am. Log. Presbytère et boucherie	2009	4,300	30 489,80	2 850,70
Caisse des Dépôts et Consignations	Am. Log. Presbytère et boucherie	2009	6,650	13 110,62	1 283,58
Crédit Local de France	Achat propriété Romiguière	2010	6,700	60 978,00	6 758,80
Caisse Epargne	Réalisation du camping	2011	3,460	198 183,72	20 172,02
Caisse Epargne	Réhabilitation 2 log. Ecole Agnac	2012	5,300	57 930,63	6 534,60
Caisse Epargne	Travaux assainissement	2013	4,800	68 602,00	6 520,23
Crédit Agricole	Construction Ecole de Flagnac	2017	5,150	122 000,00	11 890,68



Plus de 150 magasins réunis
Les Briconautes
 Ma maison, ma planète

Place G. Abraham - 12300 DECAZEVILLE
 ☎ 05 65 43 30 87 • Fax 05 65 43 10 18

3, av. Philibert Delprat - 46100 FIGEAC
 ☎ 05 65 34 79 10



58, Tour de ville - 15600 MAURS
 ☎ 04 71 46 79 25

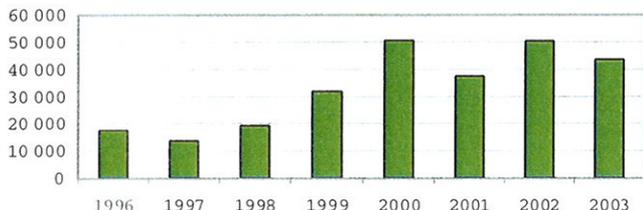
BRICOLAGE - DÉCORATION

Evolution du budget

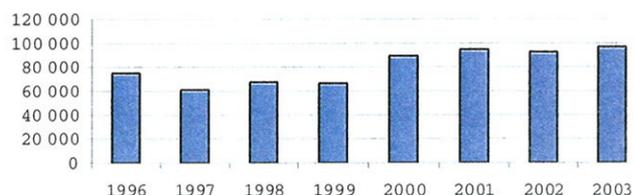
Recettes de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

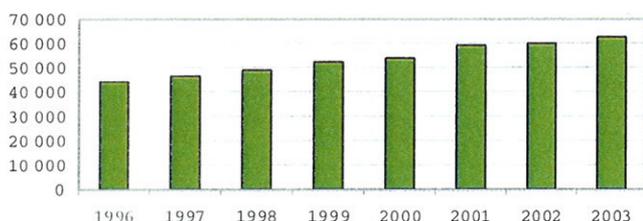
*Remboursement frais de personnel
(emploi jeune)*



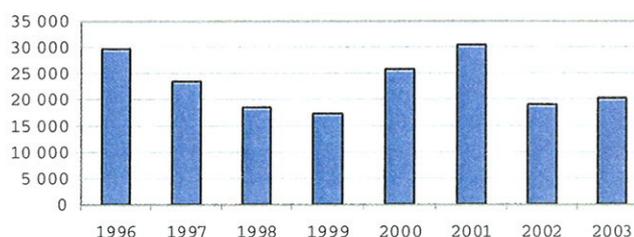
*Charges à caractère général
(électricité, eau, fournitures d'entretien)*



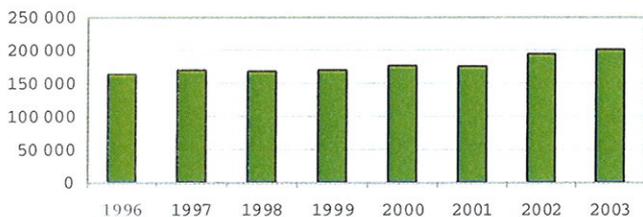
Revenus du patrimoine (Loyer)



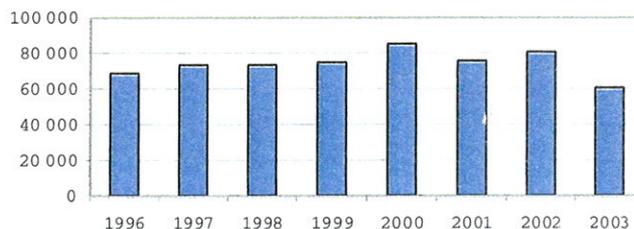
Remboursement intérêts des emprunts



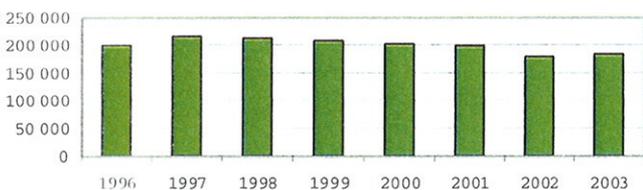
Dotations reçus de l'état



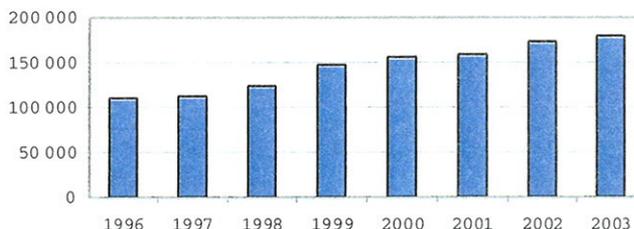
Autres charges de gestion courante



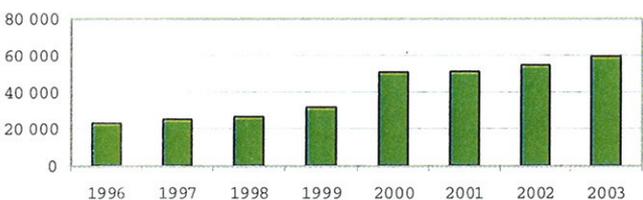
*Recettes Taxes foncières -
Taxe habitation - taxe Prof.*



Charges de personnel



*Redevance assainissement - Participation
spectacle*

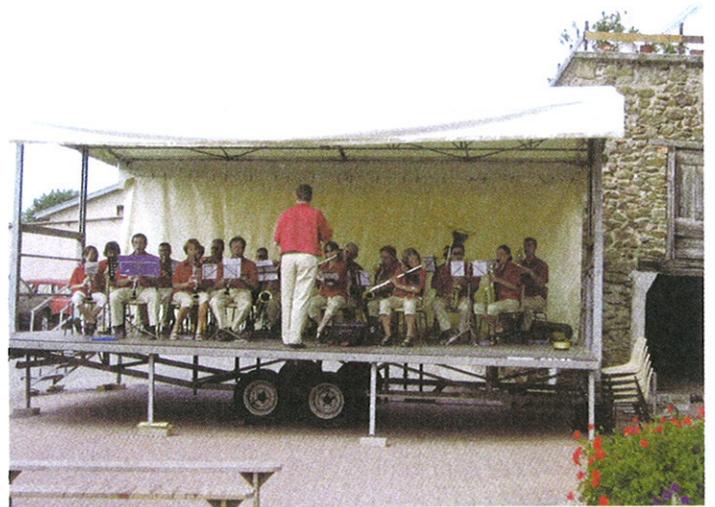


Patrick GUIBERT
maçonnerie
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél. 05 65 43 14 00

Les Travaux et achats de L'année



► **Goudronnage voirie** : réalisé par la Communauté de communes.

Les travaux ont concerné la route des Camps, Reyt (34 473 €), la route de Bans à la limite de la commune d'Almont les Junies (11 684 €), la desserte des maisons Bonafé et Guibert à Laborie de Pagax (975 €), la route du stade et du château de la Griffoulière (4 358 €), l'accès au Moulin de Limoux (1 913 €), la route des berges du Lot (2 685 €)

► **Eclairage Public** :

- Extension du réseau sur les secteurs de Bans, au lotissement de Bellevue, dans le village de Flagnac, et route de la Planque (10 795 €).

- Changement des lampes anciennes aux villages de Laviale, Bans, Le Contrás, Reyt, Les Camps, Puechméja, Lagarde, Tillet, Bellevue et La Plane (5 500 €)

► **Achat d'un podium** : 10 160 €

► **Remplacement du camion** :

Pour organiser le ramassage des ordures ménagères en 1993, la municipalité avait acheté un camion Renault dont nous n'avions plus l'utilité suite au passage au tri sélectif. Le nouveau véhicule est un IVECO C 35 13 de 3,5 T maxi (18 996 €)

► **Achat de terrains** :

pour un montant global de 15 700 €

- Près du cimetière d'Agnac (7 150 m²)

- A Bétonesque (3 330 m²)

- La Griffoulière (1 578 m²)

- La Sole (1 051 m²)

- Champ Grand (1 290 m²)

- Anglars (2 085 m²)

- La Payssière (2 569 m²)

► **Remplacement pompe arrosage plan d'eau** : 3 135 €

► **Entretien véhicules et carburant** : 3 740 €

► **Entretien bâtiments** : 4 523 € (achat peinture, revêtement de sol, chauffe-eau, etc)

► **Entretien terrains** : 3 119 € (stade, fleurissement)

► **Entretien de la voirie** : 3 647 € (location tracto-pelle, épareuse, etc.)

► **Entretien station épuration** : 1 300 € (anti-algues, réparation pompe, etc.)

► **Consommation électricité bâtiments et éclairage public** : 23 600 €

I.P.S MOTO

Concessionnaires MBK

Vente - Réparations

Cyclomoteurs - Scooters

Z.I. Les Prades - 12300 DECAZEVILLE

Tél. 05 65 63 56 45

DERMO LIFT

Votre centre de soin



- Soins anti-cellulite naturels

- Soins amincissants ciblés

- Détente et relaxation

- Pour une peau tonique et plus ferme

Cellu M6
Technique révolutionnaire
non chirurgicale

23, rue de la Fontaine

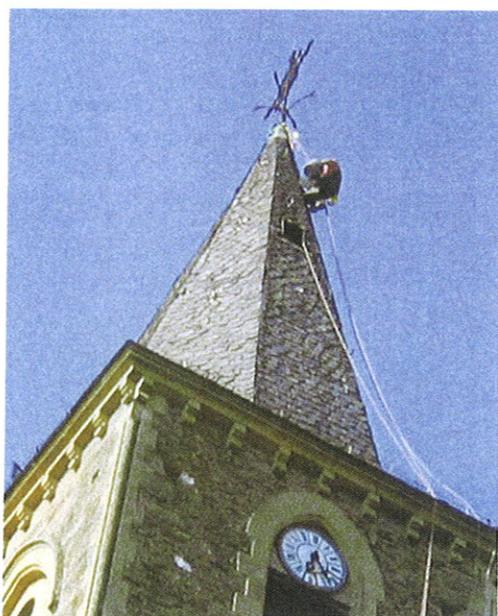
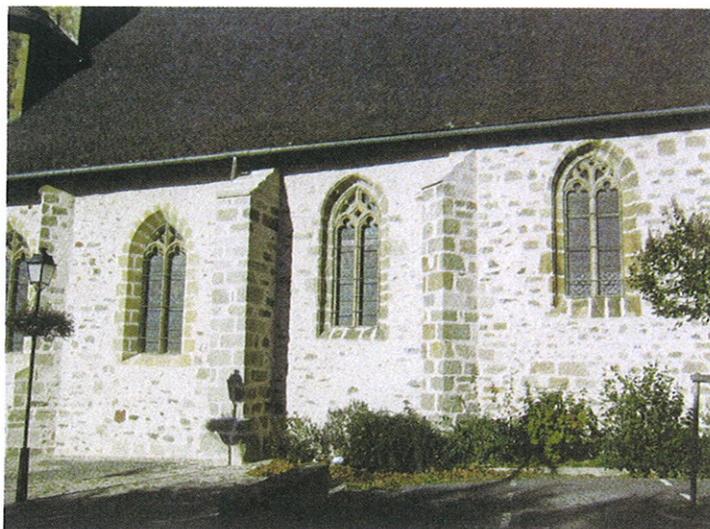
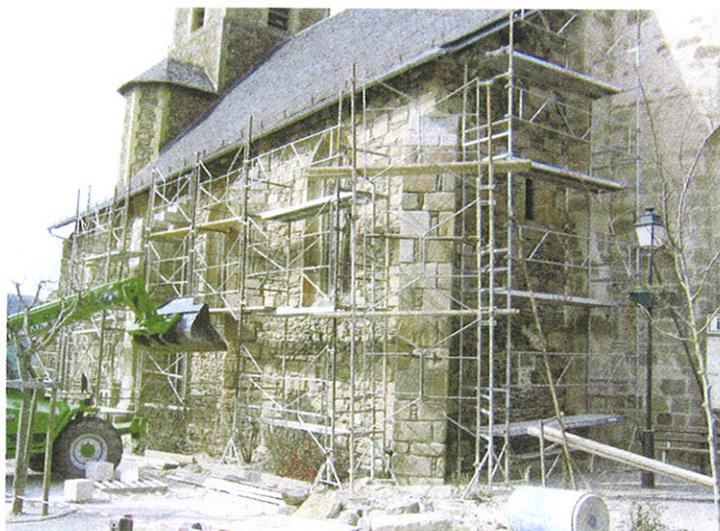
12300 FLAGNAC

Tél. 05 65 64 01 50 - Port : 06 84 13 59 78

Remodelez votre corps

Eglise Flagnac

5



Nous avons débuté une première tranche de travaux à l'église de Flagnac en 2001 ; elle concernait le chœur roman de l'église et la mise en sécurité des objets classés. La maîtrise d'œuvre et la surveillance de ces travaux étaient assurées par les bâtiments de France.

Cette année, de nouveaux travaux viennent d'être réalisés :

- Ravèlement du côté sud avec rejointoiement et remplacement des pierres ;
- Renforcement du chœur de l'église (pose de tirant, calage des poutres, ceinture en béton) ;
- Remplacement du mécanisme et du cadran de l'horloge ;
- Remplacement du pare tonnerre ;
- Remplacement des abat-son

Le montant total de ces nouveaux travaux représente 40 710 euros TTC pour lesquels nous avons obtenu les subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (3 800 euros), la dotation globale d'équipement (2 841 euros), du Conseil Général (3 721 euros).



GROUPAMA

1^{ère} MUTUELLE D'ASSURANCE

EN CHOISSANT GROUPAMA ON FAIT BIEN PLUS QUE S'ASSURER

Toutes assurances : Toutes professions

Secrétaire de la caisse locale de FLAGNAC : Madame CABANTOUS Solange - Le Bourg - FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 66



FLAGNAC

Moulin de Limoux

Tél. 05 65 64 00 55 - Fax 05 65 64 08 15

CAPDENAC

LA Gare

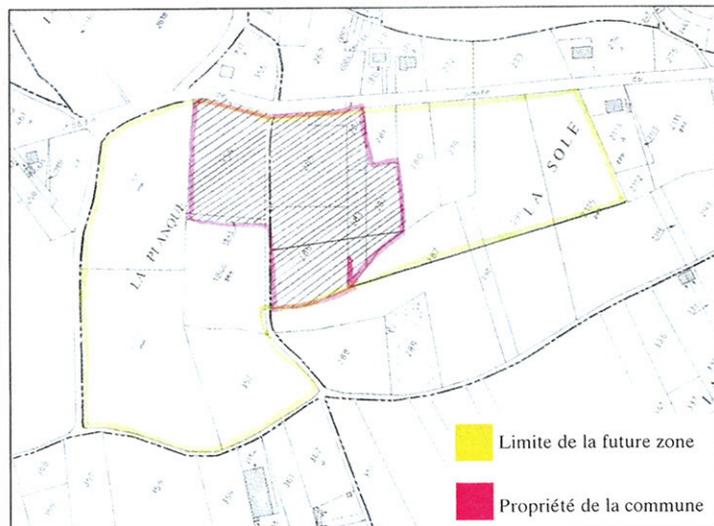
Tél. 05 65 80 80 20 - Fax 05 65 80 87 58

LE ROUGET

Rue des Ecoles

Tél. 04 71 46 14 45 - Fax 04 71 46 98 75

La future zone d'activité La Planque - La Sole



Comme l'ont fait d'autres communes du secteur, nous avons décidé de réaliser une zone d'activités à la Planque-La Sole. Elle sera située au carrefour de la D963, de la déviation en cours de travaux et de la route allant à la déchetterie. La superficie totale sera de 7 hectares.

Par le passé, faute d'avoir les terrains nécessaires, nous avons laissé partir des flagnacois s'installer ailleurs. Il faut savoir que les entrepreneurs ne peuvent s'implanter sur tout le secteur car il y a actuellement très peu de terrains susceptibles d'accueillir de petites entreprises.

Ainsi, l'ancien atelier relais, situé à proximité de la future zone va permettre, parce qu'il est libre, l'implantation, au début de cette année, de l'entreprise LIGNIVALYS spécialisée dans le sciage des bois pour parquet (7 emplois).

Le plan local d'urbanisme (ancien POS) comportait depuis 1996 une zone permettant l'implantation d'activités.

Je voudrai remercier les propriétaires qui nous ont permis de concrétiser l'achat de 1,8 hectares de terrain. Les demandes d'acquisitions amiables pour l'ensemble ont du mal à aboutir car nous sommes bien obligés de constater que les réticences de certains sont bien loin du développement économique que tout le monde souhaite. Des solutions sont recherchées pour compenser l'emprise foncière de certaines activités.

Néanmoins, la municipalité a engagé une démarche de déclaration d'utilité publique.

12300 ALMONT les JUNIES

RCA

05.65.64.09.22 *Mon Carrossier*

SARL DELMON - SPAGNUOLO

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public

37, av. Paul ramadier
12300 Decazeville

Tél. 05 65 43 35 39
Fax 05 65 43 27 21

La commune a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS). Le POS avait été mis en place en 1992 et modifié en 1996.

Le PLU est une procédure lourde qui va durer 20 mois environ pour un coût de 20 930 euros. Ce nouveau document, une fois terminé, sera réalisé pour une dizaine d'année minimum. C'est désormais un véritable projet d'aménagement communal établi à partir d'une prévision. Comme tout document de prévision, il est nécessaire de l'adapter à de nouveaux objectifs. C'est une preuve de dynamisme, c'est le reflet de nos ambitions. C'est un outil pour l'urbanisme communal qui va nous permettre d'intégrer les différents projets et de redéfinir une stratégie d'aménagement adaptée aux nouveaux contextes.

Au delà de la définition de la destination des sols, le PLU devra prévoir le projet urbain de la commune en matière d'aménagement des espaces publics, des paysages et de l'environnement.

Il conviendra de trouver le juste équilibre entre la préservation des terrains affectés aux activités agricoles, le développement de l'habitat présent et futur, le développement des activités économiques et touristiques.

De nombreuses réunions sont prévues et doivent regrouper les services associés (Chambre des Métiers, d'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, Équipement, DASS, Direction de l'environnement, Incendie et Secours, etc.)

De cette concertation découlera le projet d'aménagement et de développement durable. Ensuite, viendront les délimitations des nouvelles zones qui seront soumises à enquête d'utilité publique dans le 1er trimestre 2006.

Le Fleurissement du Village



Boucherie - Charcuterie
Guibert Frères
15340 Cassaniouze
Tél. 04 71 49 90 11
et 12300 Flagnac
Tél. 06 86 60 03 15

Conserves - Salaisons
Charcuterie Maison
Bœuf de race Salers
Veaux élevés sous la mère
Légumineuses ou commande
Deux Gros



S.A. TRANSPORTS
LABORIE



Route de Merle
Flagnac
12300 Decazeville

Tél. 05 65 64 02 08
Fax 05 64 64 08 90
Http : / www.EUROVRAC.COM

Daniel FUMEL
GARAGE

Atelier de mécanique auto
Entretien-réparation toutes marques

Chemin des Jardins - FLAGNAC
Tél. 05 65 64 03 44

Etude Assainissement Agnac

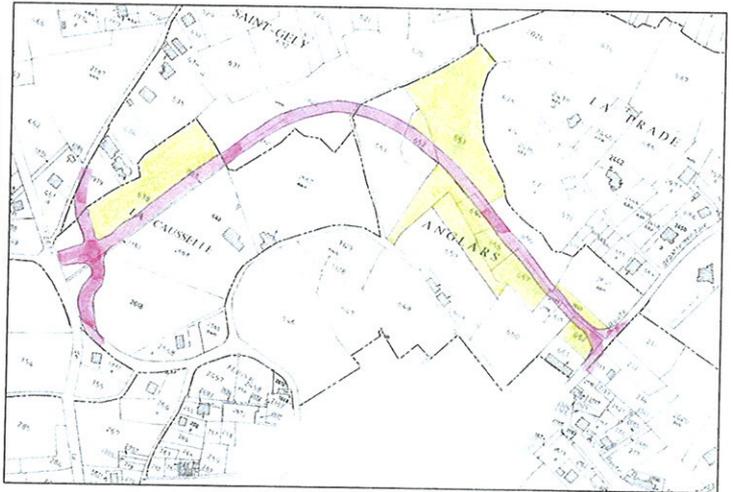
Les eaux usées du village d'Agnac sont actuellement raccordées sur le réseau de la Communauté des Communes de Decazeville. Pour être conforme avec les nouvelles dispositions réglementaires, la communauté urbaine va nous demander de poser un compteur de débit à l'entrée de leur réseau afin d'établir une facture globale que nous devrons répartir en fonction des consommations de chaque foyer.

Sachant que les quantités d'eaux pluviales et résiduelles étaient importantes, nous avons engagé une étude détaillée (Coût : 33 514,91 euros) qui a montré que certaines habitations n'étaient pas raccordées correctement, que des travaux étaient à réaliser sur le réseau.

Nous allons contacter tous les propriétaires pour leur demander de vérifier leurs branchements. S'ils ne sont pas conformes, il faudra réaliser les modifications nécessaires, sinon la facture sera très très élevée.

Nous souhaitons la compréhension, la solidarité de tous dans cette démarche. Pour tous ceux qui n'en saisiraient pas toute la pertinence, nous serions obligés d'engager des procédures avec travaux d'office. Mais, bien entendu, nous sommes convaincus que cela ne sera pas utile.

Deviation



Après plusieurs années d'attente les travaux de la déviation de FLAGNAC ont débuté début novembre 2004. La déviation reliera la route départementale Decazeville-Maurs à la route départementale Port d'Agrès-Flagnac. Elle contourne Flagnac par le nord dans les collines entre Flagnac et Merle.

Sa longueur est de 700 mètres et sa largeur de six mètres, plus les accotements et les fossés. Hormis la partie centrale qui sera traitée en déblais, les parties amont et aval du chantier vont nécessiter, vu la nature très humide du terrain, des purges et un apport important de matériaux rocheux de bonne qualité. Plus de 6000 m³ de matériaux vont être récupérés au Roc de Gerles, acquis par le Conseil Général en vue de la rectification entre Port-d'Agrès et Livinhac, le complément sera pris en carrière.

Les travaux prévus pour une durée de six mois devraient être terminés, du fait des intempéries hivernales prévisibles, courant mai 2005.

Le Conseil Général finance les travaux d'un montant de 546 000 euros, la D.R.I. (Direction des Routes et Infrastructures) assure le suivi du chantier.

**COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE / CHARPENTE
CLOISONS SECHES**

Dominique

JOFFRE

FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 80

**NADINE
COIFFURE MIXTE**

Tél : 05.65.64.10.71

Mobile : 06-82-48-43-02

Place de la Fontaine
12300 FLAGNAC



De gauche à droite : H. Fougassié, B. Lacombe, V. Martin, D. Unal, S. Raynal, A. Joffre, M. Couffinhal, C. Crespo.
Absents ; M^{me} Founié, M. Puechagut, P. Pechoultries



Delphine Unal occupe depuis le 1er juin un poste à temps partiel partagé entre l'Association « Hier, un village » (6 mois) et la Commune (4 mois). Suite à l'organisation de tests par le Greta, la candidature de Delphine a été retenue, elle est titulaire du bac ES, d'une maîtrise AES option Gestion d'entreprise

ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

- **Gym d'entretien** : cours pour adultes le mardi à 20H30 à la salle des fêtes de Flagnac. M^{me} Espinasse, téléphone : 05 65 64 09 46
Organise aussi des marches tous les mercredis après-midi.
- **Pétanque** : à Flagnac, M. Soulié, téléphone : 05 65 64 08 88 ; à Agnac, M. Bernard, téléphone : 05 65 43 24 09
- **Chasse** : à Flagnac, M. Bony, téléphone : 05 65 64 02 92 ; à Agnac, M. Malaval : 05 65 63 53 92
- **Rugby** : à Flagnac, M. Filhol, téléphone : 05 65 64 00 62
- **Club de l'Amitié** : à Agnac et à Flagnac, M^{me} Bony, téléphone : 05 65 64 01 48
- **CAVA** : Comité d'animation du village d'Agnac, fête votive, animations, diverses, repas dansants ; M. Beugnet, téléphone : 05 65 63 16 33
- **Hier, un village** : pour participer au spectacle de Flagnac (réservations, accueil, caisses, parking, scène, technique...), M. Roques, téléphone : 05 65 64 09 92
- **Comité des jeunes** : à Flagnac, M^{lle} Albouy, téléphone : 05.65.64.04.61
- **Conseil Paroissial** : à Flagnac, M. Lacombe, téléphone : 05.65.64.01.57 ; à Agnac, M. Delagnes, téléphone : 05.65.43.12.80

Ets MAZARS

T.V. • Hi-fi vidéo
Antennes satellites

CANAL+ **CANALSATELLITE**
EN NUMERIQUE Distributeur AGREE

ESPACE MENAGER

12300 DECAZEVILLE

☎ 05 65 43 32 21

Fax 05 65 43 01 73

DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC

05 65 64 04 61

Jean-Louis
MONTBROUSSOUS

Charpente - Menuiserie
Cloisons sèches

PAGAX - FLAGNAC

Tél. 05 65 64 00 27

Maison de la presse 

Maison de la presse
M^{me} Ladrech Solange
Location - Gérance

111, rue Cayrade - 12300 Decazeville

05 65 43 31 66

N° siret 445 213 044 00016

L'action intercommunale

L'année 2004 a vu la concrétisation de trois projets importants pour notre communauté :

- En février l'atelier de fabrication de plats cuisinés à ALMONT LES JUNIES a été livré au porteur de projet qui a pu développer son activité et créer une dizaine d'emploi.
- En septembre c'est la salle omnisports qui a ouvert ses portes aux clubs de sports collectifs du territoire.
- La déchetterie à FLAGNAC a été réalisée au cours du 2^e trimestre et a ouvert ses portes au début de l'été.

Mais, comme je l'indiquais déjà dans le précédent bulletin, le grand chantier de l'année 2004 a été la mise en place de la collecte sélective. Nous avons mis beaucoup d'énergie pour relever ce grand défi et persuader chacun d'entre vous de l'absolue nécessité de modifier nos comportements.

Nous sommes venus à votre rencontre à l'occasion de réunions publiques pour vous expliquer le cadre réglementaire qui a guidé notre action : la loi de juillet 1992 a donné dix ans aux collectivités pour mettre en place la valorisation des déchets par recyclage ou compostage et stopper la mise en décharge d'ordures ménagères brutes.

Nous avons essayé de vous convaincre que ces nouvelles dispositions imposées par la loi, nous devons les prendre à notre compte, en faire un geste naturel, indispensable à la survie de notre environnement.

Une très grande majorité d'entre vous a compris et reçu le message : le premier échantillon de nos déchets recyclables, contrôlé au mois de septembre a donné un résultat satisfaisant.

Mais, nous avons constaté qu'il ne fallait pas relâcher notre vigilance car une petite minorité de récalcitrants risquait de compromettre l'effort de la majorité d'entre nous. Nous avons donc décidé de poursuivre notre campagne de communication en demandant à **Benjamin LEIB notre ambassadeur de tri** de venir à votre domicile répondre aux questions que vous pouvez encore vous poser. S'il est écouté et bien accueilli, il y a encore une poignée d'irréductibles qui trouvent de bonnes raisons pour ne rien modifier dans leurs habitudes. Ceux là ne se remettent pas en cause et se posent souvent en donneur de leçon.

Je leur demande de réfléchir à ce que nous sommes en train de faire de notre planète.

Je rappelle que les déchets que nous devons trier ce sont les nôtres, ceux qui emballent les produits de consommation que nous avons achetés sans contrainte et que nous avons acheminé jusqu'à notre domicile par nos propres moyens !

La critique qui revient le plus souvent concerne le coût :

Nous sommes tous convaincus que c'est trop cher. Mais la presse écrite, la radio, la télévision qui traitent régulièrement ce sujet, nous apporte la preuve que ce problème de coût et de financement concerne l'ensemble de notre pays :

- la facture pourrait être réduite par des décisions prises au niveau national consistant à réduire la quantité des emballages.
- le financement pourrait être réparti de façon plus équitable par une réforme de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Il semble qu'un projet de loi allant dans ce sens soit en préparation.

Mais si nous n'avons aucun pouvoir pour impulser ces évolutions souhaitables au niveau national, nous pouvons améliorer nos performances à l'échelle de notre territoire: le conseil de communauté va utiliser le premier bilan fait après quelques mois de fonctionnement et quelques-unes de vos suggestions pour apporter des améliorations au service.

Mais, une partie de la solution pour réduire la facture appartient à chacun d'entre nous: Je rappelle que le traitement des déchets représente à lui seul 50% de la facture.

Il faut donc tout mettre en œuvre pour réduire le tonnage qui va en décharge ou au centre de tri :
-par l'apport volontaire des journaux- magazines et du verre dans les colonnes situées près de chez vous.

-par l'apport volontaire à la déchetterie des cartons, ferrailles, gravats, déchets verts, déchets ménagers spéciaux.

-par l'utilisation des composteurs pour tous les déchets organiques (épluchures, restes alimentaires), déchets du jardin et tontes des pelouses.

A ceux qui considèrent qu'ils n'ont pas besoin de trier parce qu'ils payent déjà assez cher, je rappelle simplement que le montant de la facture sera influencé par la qualité du tri.

Mieux on trie, moins on paye.

Alors, pensons aux générations futures, apportons notre pierre à l'édifice, pour que le monde que nous leur transmettrons ne soit pas une immense poubelle.

Merci pour votre collaboration.

Michel DELAGNES
Président de la Communauté de Communes

ETAT CIVIL (DU 01/10/2003 AU 30/10/2004)

NAISSANCES

A Decazeville	LARREN Natan	le 14 janvier 2004
A Decazeville	TREMOLET Jules	le 24 février 2004
A Decazeville	STEIS Lenny	le 11 mai 2004
A Decazeville	LANTUEJOUL Clara	le 25 mai 2004
A Decazeville	LANTUEJOUL Chloé	le 25 mai 2004
A Decazeville	BOUSSAC Lilou	le 11 juillet 2004
A Decazeville	ACQUIER Noa	le 17 juillet 2004
A Decazeville	PUECH Cloé	le 28 juillet 2004

MARIAGES

PLANAT Philippe et THOMAS Patricia,	le 29 mai 2004
BOISSEL Olivier et MONTBROUSSOU Elodie,	le 19 juin 2004
LESPINASSE Hervé et ROUMEGOUS Cindy,	le 14 août 2004

DECES

BONNAFOUX Jacques (69 ans)	le 27 juin 2003
JANCZINSKI Sylvette (57 ans)	le 13 novembre 2003
PRADELS Robert (78 ans)	le 24 février 2004
LAVERNHE Louise (89 ans)	le 04 mars 2004
VIDAL Paul (86 ans)	le 22 mars 2004
DUBEDAT Jean (72 ans)	le 18 mars 2004
FILHOL Marinette (82 ans)	le 02 avril 2004
BOUSCAL Mathilde (86 ans)	le 29 avril 2004
LABORIE Alice (75 ans)	le 30 avril 2004
ANDRIEUX Jean-Claude (57 ans)	le 06 mai 2004
SERRAZ Hubert (76 ans)	le 29 juin 2004

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Ouverte au public tous les matins, du lundi au samedi de 9H00 à 12H00. Secrétaire : Joffre Agnès. Téléphone : 05 65 64 01 06

Bibliothèque : Ouverte un lundi sur deux, de 15H30 à 17H00. Prêt gratuit de livres. Celle-ci se trouve à l'ancienne mairie.

Location salles des fêtes :

Se renseigner à la Mairie.

Déchetterie :

Jours et heures d'ouvertures :

- du 1^{er} mars au 31 octobre
le mardi de 14h30 à 18h30
le vendredi de 14h30 à 18h30
le samedi de 8h00 à 12h00
- du 1^{er} novembre au 28 février
le mardi de 13h30 à 17h30
le vendredi de 13h30 à 17h30
le samedi de 8h00 à 12h00

Elles

BOUTIQUE

81, rue Cayrade - DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 02 20



SPORT & MODE

DECAZEVILLE
Plateau supérieur - parking Géant - ☎ 05 65 43 03 17



Flagnac

FLAGNAC - PORT DE LACOMBE - AU BORD DU LOT

BAR «**LE TOUCAN**» RESTAURANT

Ouvert toute l'année
(menu à partir de 9,90 euros et carte gourmande)

SA BASE DE LOISIRS
PLAN D'EAU - TOBOGGANS AQUATIQUES
SON CAMPING

Renseignements au 05 65 64 10 08

ACQUIER Laurent

Electricité Générale



COURANT FORT / FAIBLE
MAINTENANCE INDUSTRIELLE
DAO
DEPANNAGE

Tél / Fax : 05 65 43 59 05 - Port. 06 83 64 00 04

Agnac, 12300 FLAGNAC

acquier.laurent@wanadoo.fr



**CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES**